



P 1478

ID 4533

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Pascal Gross / Joé Spier
Service des Commissions
Tél: +352 466 966 314 / 347
Courriel: pgross@chd.lu / jspier@chd.lu

Madame Judite Maria BARROS

Luxembourg, le 30 janvier 2020

Objet : Votre pétition 1478 – Pétition contre l'ouverture des dimanches

Madame,

Veillez trouver en annexe copie d'une lettre que je viens d'envoyer à Monsieur le Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire en vue d'une prise de position au sujet de la pétition citée en référence.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments très distingués.

Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Pascal Gross / Joé Spier
Service des Commissions
Tél: +352 466 966 314 / 347
Courriel: pgross@chd.lu / jspier@chd.lu

Monsieur Dan Kersch
Ministre du Travail, de l'Emploi et de
l'Économie sociale et solidaire
L-2939 Luxembourg

Luxembourg, le 30 janvier 2020

Objet : Pétition 1478 – Pétition contre l'ouverture des dimanches

Monsieur le Ministre,

Au cours de sa réunion du 29 janvier 2020, la Commission des Pétitions a jugé utile de vous soumettre la pétition citée en référence en vue d'une prise de position.

Dans ce contexte j'aimerais vous rendre attentif aux dispositions de l'article 163 (9) du Règlement de la Chambre des Députés qui dit :

« Si la Commission des Pétitions décide de demander une prise de position à un Ministre, elle en informe la commission compétente conformément à l'article 20(1). La prise de position du Ministre est envoyée au Président de la Chambre au plus tard dans un délai d'un mois. Si le Ministre compétent n'est pas en mesure de fournir sa réponse dans le délai prescrit, il en informe le Président de la Chambre tout en indiquant et les raisons d'empêchement et la date probable de la réponse. Le Président de la Chambre peut accorder un délai supplémentaire d'un mois. A défaut de réponse du Ministre à une demande de la Commission des Pétitions dans le délai prescrit, le membre du Gouvernement concerné est invité pour une prise de position orale à la Commission des Pétitions. »

J'adresse copie de la présente à Monsieur Marc Hansen, Ministre aux Relations avec le Parlement.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments très distingués.

Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés

PETITION ORDINAIRE 1478

Intitulé de la pétition:

Pétition contre l'ouverture des dimanches

Texte de la pétition:

bonjour, Par ce mail j'introduis une pétition contre l'ouverture des dimanches des grandes surfaces et boutiques qui gravitent autour. De ce fait, le mois de décembre n'avons plus aucune vie de famille, sans vous parlez de la fatigue accumulée. Et rebelote en janvier pour les soldes, au continue au mois de mars, et cela ne s'arrête plus. STOP Pourquoi ne pas consulter les personnes qui travaillent au lieu de nous imposer , car cela nous est imposé. Ont nous demande pas notre avis.

Je vous remercie de me lire

Dépôt: le 08.01.2020 à 17:58

Pétitionnaire: Judite Maria Barros (ép. Cussenot)